



“Last Supper” with all disciples

La complète égalité des femmes doit être incluse dans le synode sur la synodalité d'octobre 2024.

Cher frère François,

L'exclusion des femmes de l'ordination ecclésiale (canon 1024), du gouvernement de l'Église (cc.129 et 274§1) et de la prêche (c.767§1) est discriminatoire, elle va à l'encontre de l'inclusion de tous par Jésus et prive l'Église de tous les avantages de la diversité des sexes et de l'équilibre dans le gouvernement.

Tous les hommes ont reçu le même baptême, le même esprit et la même vocation. Exclure les femmes de répondre à cette vocation est une violation de la dignité des femmes et est inacceptable au 21e siècle.

Vous, Pape François, avez appelé à juste titre l'institution de l'Eglise et le peuple de l'Eglise à vivre ensemble dans la communion, la participation et la mission. Mais si les femmes continuent à être maintenues dans une position infantile, elles ne pourront jamais espérer faire partie d'une Église synodale dans laquelle elles vivent en communauté et participent à la mission sur un pied d'égalité. Une Église synodale exige un changement des structures et des lois qui permettent aux femmes de participer à égalité aux responsabilités de gouvernance et **pas seulement** aux processus de décision.

Nous avons appris que le thème « Les femmes dans le ministère diaconal » a été attribué à l'un des 10 groupes d'étude qui devront faire rapport en 2025. Nous demandons la transparence sur les groupes de travail du synode, leurs membres, leurs mandats et leur mode de fonctionnement. Nous faisons référence à la richesse des études, des recherches et des témoignages personnels qui soutiennent l'institution des diaconesses, et nous nous demandons donc pourquoi vous continuez à retarder ce sujet.

Le rôle des femmes est **essentiel** dans le processus synodal et devrait être discuté dans son ensemble et non pas ventilé entre les diaconesses, les femmes impliquées dans les processus de décision ou les objets requérant les soins de l'Eglise. Ignorer la question de l'égalité des droits des femmes, c'est-à-dire leur accès à l'ordination, revient à exclure les femmes de la synodalité et à ignorer la voix du « *sensus fidei* » du peuple de Dieu.

Pourquoi demandons-nous cela ?

- Jésus traitait les femmes comme des égales et avait de nombreuses femmes disciples.
- L'« infériorité naturelle » de la femme est aujourd'hui totalement inacceptable.
- Il existe un large soutien et une large acceptation de l'ordination des femmes dans le monde entier.
- La Commission biblique pontificale (1976) n'a rien trouvé dans les Écritures qui s'oppose à l'ordination des femmes.
- Le « non » brusque de l'Ordinatio Sacerdotalis (1994) repose uniquement sur le pouvoir clérical et non sur l'Écriture Sainte.

Nous adressons notre requête à vous, pape François, puisque c'est vous qui avez créé une Église synodale qui « marche ensemble », écoute et dialogue et invite donc tout le monde à « parler avec courage et franchise » (document préparatoire p. 20). C'est dans cet esprit que nous lançons un appel pour que la position de la pleine égalité des droits des femmes dans l'Église catholique soit prise en compte et revendiquée lors du synode de 2024.